

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

 **DECRET** n° 93-656 DU 10 DECEMBRE 1993
/MFPRA.DGFP.DGOA.SAV

portant promotion au titre de l'année 1989 des Professeurs Certifiés d'Education Physique et Sportive, des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux enseignement (Jeunesse et Sports), en tête MONA (Aristide)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant ré-
fonte du Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I ;

D G B :

(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 régle-
mentant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 74/454 du 17 Décembre 1974, modi-
fiant le tableau hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'En-
seignement (Jeunesse et Sports) abrogeant et remplaçant les dis-
positions des articles 1, 2, 3, 5, 10, 13, 14, 15, 18, 19 et 20
du décret n° 63/79 du 26 Mars 1963 portant statut commun des ca-
dres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) ;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juil-
let 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ;

(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant
déblocage des effets financiers des avancements et des révisions
des situations administratives ;

(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérim des Ministres ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le rè-
glement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 93-655 /MFPRA.DGFP.DGOA.SAV du 10 Décem-
bre 1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de
l'année 1989 des Professeurs Certifiés d'Education Physique et
Sportive des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services
sociaux enseignement (Jeunesse et Sports) ;

 ECRETE :

.../...

Article 1er.- Sont promus au 4e échelon de leur grade, indice III0 au titre de l'année 1989, les Professeurs Certifiés d'Education Physique et Sportive, des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux enseignement (Jeunesse et Sports), dont les noms et prénoms suivent, ACC = NEANT.

- MONA (Aristide) pc du 23.04.89 DRS BZV
- KISSANGOU-MBOUTOU (Jean) pc du 01.10.89 DRS BZV
- NZINGOUKOULOU (Renaud) pc du 07.06.89 DRS Kouilou
- SINGA (Jean Michel) pc du 25.03.89 DRS Niari
- IGNOUMBA (Jean Martin) pc du 01.04.89 D E P C

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.:-

Brazzaville, le 10 Décembre 1993

Par Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de La Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

- Jean Prosper KOYO -

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

AMPLIATIONS :

- JORG I
- MJS I
- DGFP/DGCA 3
- DGB I
- DGCF I
- DGS I
- DAFP 2
- INTERESSÉS 5
- DOSSIERS 5
- SGG/BC 2/22